

Salut à la Nouvelle Année

Encore un an de plus qui s'efface et retombe
 Dans ce gouffre sans fond qu'on nomme le passé,
 Encore un pas que fait le siècle vers sa tombe,
 Sur la route où déjà six mille ans ont passé !

Qui donc pousse en avant ce cortège d'années,
 Qui les emporte ainsi ? Pauvres filles du Temps,
 Elles s'en vont soudain com me des fleurs fanées
 Et, mourant en hiver, ne vivent qu'un printemps !

Mais si vous les couchez dans leur cercueil immense,
 Vous en créez aussi de nouvelles, Seigneur.
 Lorsque l'une est passée, une autre recommence ;
 L'une meurt aujourd'hui, demain naîtra sa sœur.

Salut à ce berceau ! Salut à cette année
 Qui se lève à son tour sur l'éternel chemin,
 Et, vierge encor de mal, et d'espoir couronnée,
 Escortée en souriant les pas du genre humain !

Puisse-t-elle être heureuse ! d'abord pour la France,
 Pour la fière vaincue, au grand cœur attristé ;
 Et pour toute misère, et pour toute souffrance,
 Pour tous tes nourrissons, ô mère, ô Charité !

Pour le cher enfant blond, voyageur qu'on envie,
 Pour le vieillard pensif, voyageur que l'en plaint,
 Car l'un marche à la mort et l'autre vers la vie,
 Flambeau qui va briller et flambeau qui s'éteint ;

Pour la vierge aux beaux yeux, figure de madone,
 Qu'on adore tout bas comme une majesté,
 Car on sent qu'elle est reine et porte une couronne
 Faites de ces deux fleurs : innocence et beauté ;

Pour les pauvres amants qui dans l'exil se meurent,
 Qui par fidélité dédaignent le plaisir,
 Et croyant, malgré tout, aux amours qui demeurent,
 D'une bouche adorée ont l'unique désir ;

Pour l'âpre travailleur qui se courbe sans trêve,
 Ici, sur une enclume, et là sur un sillon ;
 Pour le soldat qui lutte et le penseur qui rêve,
 L'un ayant la valeur. l'autre ayant le rayon ;

Pour ceux qui dans leur cœur m'ont donné quelque
 Et de mon lourd fardeau soutenant la moitié, [place,
 Veulent bien me prêter, lorsque mon âme est lasse
 Bienfaiteurs, leur appui, frères, leur amitié ;

Et pour Elle, mon Dieu, pour Elle, doux visage,
 Doux être féminin au sourire vainqueur,
 Dont j'aperçois toujours la radieuse image [cœur !
 Quand, le front dans mes mains, je regarde en mon

La Mutualité et l'Alliance Nationale

Discours lu devant le Cercle St-Pierre, No 8, par M. le Dr A. F. Jeannotte, médecin-examinateur de ce Cercle et membre du Bureau Médical de l'Alliance Nationale.

En lisant la constitution de l'Alliance Nationale, je n'ai pu m'empêcher d'admirer l'œuvre de la mutualité appliquée au bien, et j'ai décidé d'en étudier un peu les effets. Or, je dois vous avouer que, tout en étant membre participant, plus ou moins actif, de différentes sociétés, depuis plusieurs années, je ne m'étais jamais rendu un compte exact du bien que peut opérer un corps social, travaillant à procurer le bonheur moral et national à ses membres.

J'ai trouvé cette étude si profitable, que j'ai cru devoir solliciter votre bienveillante attention, pour vous communiquer le fruit de mes travaux, espérant que vous pourriez en tirer bénéfice.

D'abord qu'est-ce que la mutualité ? C'est l'union libre et désintéressée de plusieurs individus, ayant pour objet le bien commun, et produisant, par la solidarité de leurs œuvres, un profit particulier et réciproque.

Des associations mutuelles ont existé de tout temps, et dans tous les pays, je n'entreprendrai pas ici de vous les détailler, ce serait une digression longue et peu utile au sujet qui nous occupe. Qu'il me suffise de vous dire que toutes ont eu un but déterminé, mais que plusieurs ont erré, soit dans le but poursuivi, soit dans les moyens employés pour l'atteindre. De ce nombre sont les *Sociétés Secrètes* défendues par l'Eglise, et certaines sociétés ouvrières qui, sous prétexte d'améliorer la condition de l'ouvrier, soulèvent les masses, essayent de bouleverser l'ordre établi par la Providence, et sèment la discorde et le trouble, au sein de la société et des individus. La mutualité, dont je veux vous entretenir, a aussi son but déterminé, mais ce but est grand, noble et généreux ; ce but tend à instruire l'homme, secourir la famille et protéger la société. Vous avez déjà compris qu'il s'agit de nos associations de bienfaisance catholiques, qui toutes, par des moyens un peu différents, rivalisent de zèle et de dévouement, pour procurer le bien-être à leurs membres. Nous devons donc payer un tribut d'éloges et de reconnaissance aux fondateurs de ces diverses associations. Poussés par un sentiment humanitaire et chrétien, ces braves citoyens ont pris un temps précieux consacré à leurs affaires personnelles, pour travailler au succès d'une œuvre, dont les bienfaits devaient jaillir sur la société et sur la famille. Leurs forces physiques, leur intelligence et leur bourse sont la base sur laquelle s'est élevé l'édifice, et grâce à la persévérance de ces hommes de bien, auxquels se sont joint d'autres mutualistes distingués, cet édifice continue de grandir à un tel point que, dans un temps plus ou moins rapproché, il abritera toute la nation canadienne-française.

D'ailleurs, on ne peut s'étonner du progrès de ces sociétés, quand on considère les avantages nombreux et précieux qu'elles offrent à leurs adhérents. Ces avantages sont de trois ordres : ordre matériel, ordre intellectuel et ordre moral.

Le plus frappant, le plus tangible est l'ordre matériel ; en effet, nous avons tous été témoins des secours pécuniaires apportés aux malades, aux veuves et aux orphelins par la confraternité. Quoi de plus consolant, pour celui que la maladie a cloué sur un lit de souffrances, que la pensée d'avoir mis sa famille, par des sages épargnes, dans une société de secours mutuels,

EMILE TROLLET.